

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°8 du vendredi 23/06/2017 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL N°8

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Mathieu Couttenier <u>Corps du CER</u> : Roy Gava ; Jamieson Myles ; Jonathan Zufferey <u>Corps des étudiants</u> : Liala Consoli ; Nesrin Ghulam <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau ; Blaise Dupuis
Excusé(es) :	<u>Corps professoral</u> : Patrick Badillo donne procuration à Blaise Dupuis ; Mathilde Bourrier ; Frédéric Giraut ; Simon Hug ; Annabelle Lever donne procuration à Jonathan Zufferey ; Pilar Nogues-Marco donne procuration à Mathieu Couttenier ; Anne Sgard donne procuration à Sandrine Billeau <u>Corps du CER</u> : Yannick Rousselot <u>Corps des étudiants</u> : Quentin Stauffer donne procuration à Liala Consoli
Absent(es) :	<u>Corps des étudiants</u> : Sebastian Zelada Cabrera
Sont également présent(es) :	<u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux <u>Conseiller aux études</u> : Gaetan Clavien <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera
Procès-verbal assuré par :	Murielle Grolimund
Information sur la séance :	
<p>=</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente 3. Modification de l'article 18§1 du règlement de la Maîtrise universitaire 4. Formations continues 2017-2018 et comités directeurs 5. Adoption de la composition du comité scientifique du certificat de géomatique 6. Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en Histoire, Economie et Société 7. Modification de la composition du comité scientifique du Master en journalisme et communication 	

8. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie
9. Direction du département d'Histoire, Economie et Société et de l'Institut d'Histoire Economique Paul Bairoch
10. Point d'information du Décanat au sujet de l'utilisation des overheads
11. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 20 juin 2017)
12. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	<p>Le Président rappelle la procédure de demande de procuration lors de l'absence d'un membre du Conseil participatif à une séance dudit CP :</p> <p>Article 9 al.8 du règlement interne du Conseil Participatif de la Faculté</p> <p><i>Le vote par procuration est possible (avec une procuration par membre maximum) dans la mesure où la personne qui sera absente à la séance du conseil participatif en informe le bureau et l'administratrice le plus rapidement possible dès réception de l'ordre du jour et au plus tard la veille de la séance au moyen d'un mail indiquant : « Je soussigné(e) donne procuration à pour la séance du conseil participatif du..... ». Lors des votations : soit il y a vote à main levée et la personne qui a la procuration vote pour elle-même et pour la personne qu'elle représente (selon les instructions qu'elle a reçues), soit il y a vote à bulletins secrets et la personne recevra donc 2 bulletins de vote. Le vote par procuration ne pourra être validé que s'il est appliqué sur la totalité de la séance.</i></p>	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Deux divers sont annoncés.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.	
3	Décanat	Modification de l'article 18§1 du règlement de la Maîtrise universitaire	<p><i>Lors de sa séance du 8.05.2017, le collège des professeurs a adopté le règlement de la Maîtrise Universitaire. Le conseil participatif l'a également adopté lors de sa séance du 18.05.2017 à l'exception de l'article 18§1 portant sur les crédits de validation. Etant donné le passage des enseignements de Master à 6 crédits, le Corps des étudiants a fait remarquer que maintenir 9 crédits de validation pour les Maîtrises à 90 crédits posait problème. Il est donc proposé de porter les crédits de validation respectivement à 12 crédits pour les Maîtrises universitaires totalisant 90 crédits et à 18 crédits pour les Maîtrises universitaires totalisant 120 crédits.</i></p> <p>Roy Gava demande quels sont les considérations qui expliquent cette augmentation de crédits : le conseiller aux études indique que c'est l'ensemble des paramètres qui a conduit à cette décision, pour un meilleur équilibre entre la durée des cours et le nombre de crédits.</p>	La modification de l'article 18§1 du règlement de la Maîtrise universitaire est validée par 12 oui et 1 non	
4	Décanat	Formations continues	Jonathan Zufferey demande si les certificats qui ne sont pas enseignés en 2017-2018, sont définitivement abandonnés : le Doyen informe que	Les formations continues et comités directeurs 2017-2018 sont adoptés à	

		2017-2018 et comités directeurs	des programmes peuvent être suspendus ou abandonnés s'il n'y pas assez d'étudiants pour les financer.	l'unanimité.	
5	Décanat	Adoption de la composition du comité scientifique du certificat de géomatique	Le directeur et les autres membres du comité scientifique du certificat en géomatique étant élus pour 3 ans, le comité scientifique dans son ensemble doit être validé par le collège des professeurs et le conseil participatif même si des modifications majeures ont eu lieu pendant ces trois ans. Prof. Hy Dao, Faculté des Sciences de la Société, directeur du Certificat Prof. Bernard Debarbieux, Faculté des Sciences de la Société Prof. Andrea Moscariello, Faculté des Sciences Prof. Anthony Lehmann, Faculté des Sciences	La composition du comité scientifique du certificat de géomatique est adoptée unanimement.	
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en Histoire, Economie et Société	M. Lucio BACCARO Retrait de M. Juan FLORES M. Mathieu COUTTENIER Mme Pilar NOGUES-MARCO Mme Mary O'SULLIVAN M. Jonas PONTUSSON CAE : M. Gaetan CLAVIEN CER : M. Jean-Philippe ROCHAT (MA) ETU :	La modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en Histoire, Economie et Société est adoptée à l'unanimité.	
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en journalisme et communication	M. Patrick AMEY M. Patrick-Yves BADILLO (directeur) Mme Annik DUBIED CAE: M. Gaetan CLAVIEN CER: M. Sébastien SALERNO CER : M. Philippe AMEZ-DROZ ETU: Mme Aude RAIMONDI en remplacement de Mme Claude Anne SCHUMACHER	La modification de la composition du comité scientifique du Master en journalisme et communication est adoptée à l'unanimité.	
8	Conseil participatif	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie	Mme Clémentine ROSSIER M. Philippe WANNER M. Eric WIDMER CAE: M. Mathieu PETITE CER: M. Jonathan ZUFFEREY ETU :	La modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie est adoptée à l'unanimité.	

9	Décanat	Direction du département d'Histoire, Economie et Société et de l'Institut d'Histoire Economique Paul Bairoch	<p>L'assemblée du département d'Histoire, Economie et Société qui s'est tenue le jeudi 16 mai 2017, propose à l'unanimité que la professeure Mary O'Sullivan soit la directrice pour une durée de 3 ans et ce, à compter du 1.8.2017.</p> <p>L'assemblée de l'Institut d'Histoire Economique Paul Bairoch qui s'est tenue le jeudi 16 mai 2017, propose à l'unanimité que le professeur Juan Flores soit le directeur pour une durée de 3 ans et ce, à compter du 1.8.2017.</p>	<p>La professeure Mary O'Sullivan est élue à l'unanimité (13 oui) à la direction du département d'Histoire, Economie et Société.</p> <p>Le professeur Juan Flores est élu à l'unanimité (12 oui et 1 abstention) à la direction de l'Institut d'Histoire Economique Paul Bairoch.</p>	
10	Conseil participatif	Point d'information du Décanat au sujet de l'utilisation des overheads	<p>Rappel des informations déjà communiquées :</p> <p>Les overheads sont versés sur un fonds institutionnel facultaire. La faculté reçoit des OVH au prorata (en gros) des projets acceptés au FNS. La Faculté est assez <i>successful</i> dans ce domaine ; 484'748 CHF en 2017 et 489'008 CHF en 2016)</p> <p>Les overheads confortent la stratégie recherche de la faculté. Le projet facultaire de 2014 mentionnait que la priorité de dépenses des OVH était le soutien à la recherche. Ce soutien a pris trois formes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Financement des postes de la <i>research team</i> <ol style="list-style-type: none"> a. <i>Valorisation de la recherche</i> : 1 personne à 100 %, b. <i>Veille scientifique et aide au montage de dossiers scientifiques</i> : 1 personne à 30 %, c. <i>Aide au montage de projet pour la partie administrative et budgétaire</i> : une personne à 10 % et depuis le 1^{er} janvier 2017 à 20 %. 2. "Candoc + 20%" à la fois pour permettre un retour sur les subdivisions qui décrochent des projets et pour aider à l'enseignement avancé ou au montage de projets futurs. 3. aide ponctuelle aux doctorants (conférences, <i>summer schools</i>). <p>Le rythme de consommation, modeste dans un 1^{er} temps, s'est accéléré en 2016-2017 avec l'augmentation du nombre de "candoc + 20".</p> <p>Nouvelles informations :</p> <p>Utilisation pour l'année 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 poste d'assistant pour DEHES • Soutien à la recherche 1.5 EPT (détail mentionné ci-dessus) • Candoc + 20% en cours ou à venir : 16 <ul style="list-style-type: none"> ○ IMEDI : 1 ○ DEHES : 1 ○ DEPSO : 2 		

			<ul style="list-style-type: none"> ○ DEGEN : 3 ○ SPERI : 7 ○ IGEND : 1 ○ IDESO : 1 ● Soutien NCCR : équivalent 1.5 EPT assistant <p>Les dépenses 2017 seront supérieures aux OVHS touchés pour 2017</p>		
11	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 20 juin 2017)	<p>« <i>Quelles sont les démarches effectuées par le décanat pour ajouter une semaine de révision supplémentaire avant les examens du semestre de printemps ? Pour rappel, il y a une année, l'ensemble du conseil participatif était favorable à cette idée et le Doyen avait indiqué qu'elle pourrait être mise en œuvre au plus tôt à la rentrée 2017-2018. D'ailleurs, j'ai vu récemment dans la presse que ce principe avait été adopté en lettres.</i> »</p> <p>Les conséquences seraient lourdes au niveau des collaboratrices du secrétariat des étudiants notamment.</p> <p>De plus, il semble difficile et compliqué de nous désolidariser des autres facultés/programmes (BARI, GSI, GSEM), car il y a beaucoup de cours en commun et la préparation des examens n'en serait que plus complexe.</p> <p>Ce sujet sera rediscuté lors de la prochaine séance du décanat.</p>	-	
12	Conseil participatif	Divers	<p><u>Divers 1</u> : le prochain CP est agendé au jeudi 5 octobre 2017 à 12h15 en salle 6220.</p> <p><u>Divers 2</u> : Comme il est d'usage que la présidence change en début d'année académique, le président propose qu'une candidature de professeur-e, du corps intermédiaire ou du corps étudiant se profile à la rentrée.</p>	-	

Séance levée à 13h15